



Harcelement moral au travail entrainant une depression

Par **azerty**, le **26/04/2011** à **23:52**

Bonjour,

Je travaille dans une banque depuis octobre 2007.

Suite à différentes réorganisations on m'a fait changer de services fin 2008.

Cette réorganisation a été très mal gérée pour différentes raisons : multiples déménagements, périodes sans management réel et sans directives...

Après 1 an et demi de flou, j'ai fini par intégrer la structure finale, mais l'on m'a annoncé à la fin de l'année que je n'avais pas les bonnes compétences pour ce service et que par conséquent ils souhaitent que je cherche un poste ailleurs au sein de la banque. Ce qui a impacté mon évaluation de fin d'année ainsi que ma rémunération.

L'accumulation de tout cela m'a beaucoup affecté, j'ai craqué nerveusement et du être arrêtée pour surmenage.

A mon retour d'arrêt maladie, mes responsables m'ont convoqué pour me dire qu'en raison de budget il fallait que je trouve un poste ailleurs dans la banque au plus vite et m'ont fixé une date limite pour quitter le service car ils ont déjà recruté mon remplaçant. Pour maintenir la pression ils m'ont demandé de leur faire un point tous les 15 jours pour parler de l'état d'avancement de mes entretiens passés, ainsi que pour justifier tout poste que je refuserai.

Suite à ces harcèlements continus, mon état de santé s'est dégradé (crises de larmes, insomnies, stresse), j'ai été arrêtée pour état dépressif et mise sous calmant. Je vis cette situation comme une humiliation et un échec professionnel.

Aujourd'hui je souhaite partir de cette banque car je ne me retrouve plus ni dans ses valeurs ni dans les méthodes de management appliqués.

Je ne m'en sors plus psychiquement, mais je ne peux pas demissionner car je n'ai pas de

travail ailleurs.

j'ai donc besoin de conseils pour savoir quelle est ma marge de manoeuvre pour pouvoir partir de cette boite sans pour autant démissionner.

quels sont mes droits suite à ces harcèlements et aux divers préjudices (moral et professionnel) causés.

Je vous remercie par avance pour votre retour.

Bien cordialement.